
**Arrêté ministériel portant désignation de membres du
Conseil d'administration de la Haute Ecole Robert
Schuman**

A.M. 28-10-2016

M.B. 14-12-2016

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu l'article 66, alinéa 1^{re}, 3^o, et alinéa 3 du décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 juillet 2014 portant règlement de son fonctionnement;

Sur proposition de la CSC- Enseignement,

Arrête :

Article 1^{er}. - Madame France-Lise CARON, représentant la CSC-Enseignement, est désignée membre effectif du Conseil d'administration de la Haute Ecole Robert Schuman jusqu'au 14 septembre 2021.

Article 2. - Monsieur Alain THIRY, représentant la CSC-Enseignement, est désigné membre suppléant du Conseil d'Administration de la Haute Ecole Robert Schuman jusqu'au 14 septembre 2021.

Article 3. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 28 octobre 2016.

J.-C. MARCOURT

